



Héritage d'une maison en location

Par **angélique**, le **11/02/2010** à **09:47**

Bonjour,
Je viens d'hériter d'une maison et celle ci est en location avec un bail de 6ans signé par ma grand mere et je voudrais y entrer courant 2011. rnIl y a 6ans j'ai hérité de la nue propriété et maintenant j'ai hérité de la maison car ma grand mere en avait l'usufruit.rnLe bail fut signé en 2007 et serait donc valable jusqu'en 2013.rnComent puis je faire pour donner congé aux locataires avant la fin du bail?

Par **fabienne034**, le **11/02/2010** à **10:22**

Bonjour, rnrlégalement ce n'est pas possible
rnil faut attendre la fin du bail pour faire un congé pour reprisern
pour tout savoir sur le bail de logement:
<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>
rn en attendant, vous pouvez négocier le départ du locataire contre remise de loyers si le locataire accepte